

Photomontage comparatif n° 3 : Vue depuis la frange sud de Champniers

Point de vue n°31 dans le carnet de photomontages

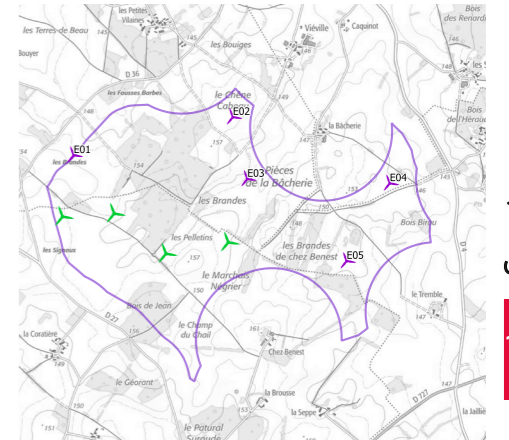
Ce point de vue se situe depuis la frange sud de Champniers et permet des vues ouvertes en direction du projet. Les principales sensibilités depuis ce point de vue sont la perception depuis la frange sud de bourg ainsi que les interactions avec le parc accordé de Cerisou.

Pour les 3 variantes, les éoliennes du projet s'inscrivent sur le même angle que le parc de Cerisou sans provoquer de chevauchements avec le parc accordé. L'implantation n°1 est celle présentant l'étalement sur l'horizon le plus important avec ses 5 éoliennes visibles et un chevauchement visuel entre E03 et E05. Les scénarios 2 et 3 s'insèrent de manière harmonieuse dans le contexte éolien actuel sans perturber la lisibilité du parc de Cerisou et

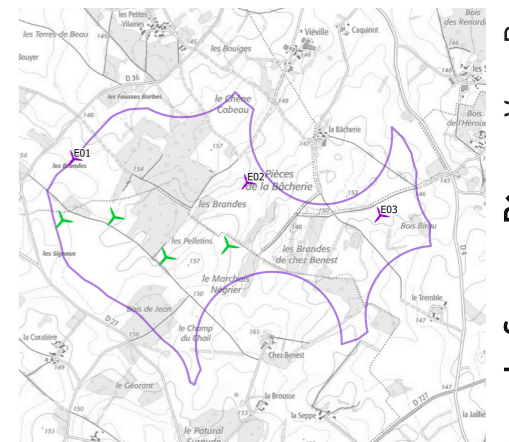
en conservant des écarts relativement constants entre les éoliennes. La différence de gabarit entre les 2 variantes est peu perceptible. Cependant, les éoliennes de la variante 2 apparaissent légèrement plus «trapues» avec un rotor qui semble frôler le sol, tandis que le gabarit des éoliennes du scénario 3 ressemble davantage à celui des éoliennes accordées du parc de Cerisou.

Ainsi, la variante n°3 est celle qui s'intègre le mieux dans le paysage depuis ce point de vue.

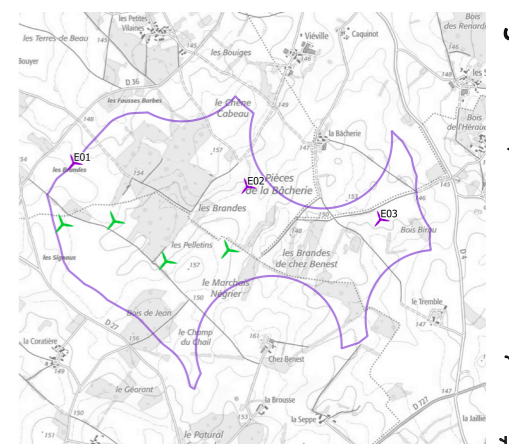
Variante 1



Variante 2



Variante 3



Photomontage comparatif n° 4 : Vue depuis le hameau de la Bâcherie

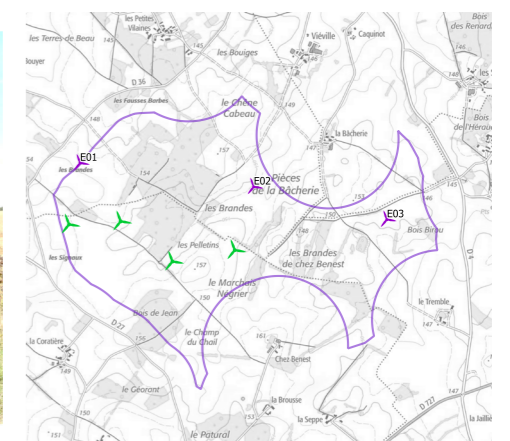
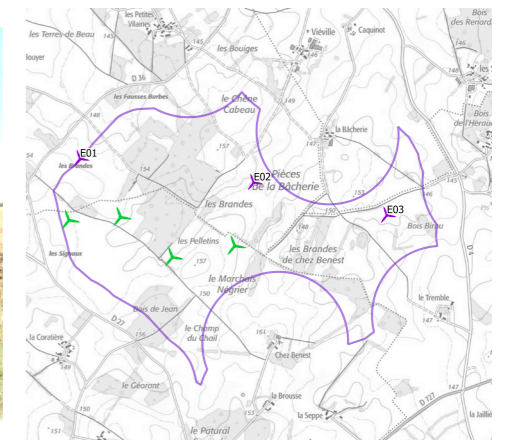
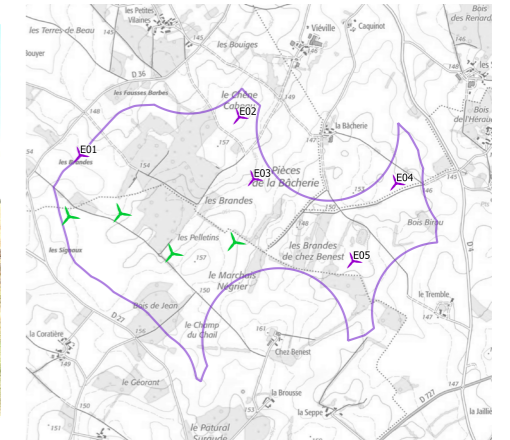
Point de vue n°38 dans le carnet de photomontages

Ce point de vue se situe aux abords du hameau de la Bâcherie. Les vues sont ouvertes sur la zone d'implantation.

Les principales sensibilités depuis ce point de vue sont la perception depuis le hameau ainsi que les interactions avec le parc accordé de Cerisou.

Depuis ce point de vue, les éoliennes du projet sont visibles et prégnantes. L'implantation n°1 est celle présentant l'étalement sur l'horizon le plus important avec 4 de ses 5 éoliennes visibles. E02 est masquée par la végétation pour les scénarios 2 et 3 et l'emprise du projet est moins importante. La différence de gabarit entre les 2 variantes est peu perceptible. Cependant, les éoliennes de la variante 2 apparaissent légèrement plus «trapues» avec un rotor qui semble frôler le sol, tandis que le gabarit des éoliennes du scénario 3 ressemble davantage à celui des éoliennes accordées du parc de Cerisou.

Ainsi, la variante n°3 est la moins impactante depuis ce point de vue.



2 . TABLEAU COMPARATIF DES VARIANTES

	V a r i a n t e s		
	1	2	3
Nombre d'éolienne	5	3	3
Gabarit d' éolienne	V136 - 180m	V150 - 180m	V136 - 180m
Géométrie entre éoliennes	En bouquet	En ligne	En ligne
Distance minimale à une habitation	1440 m (E05) avec la Chapelle-Bâton 765 m (E05) avec Chez Benest 715 m (E05) avec le Tremble 575 m (E04) avec Viéville	1450 m (E03) avec la Chapelle-Bâton 1150 m (E02) avec Chez Benest 775 m (E03) avec le Tremble 610 m (E02) avec la Bâcherie	1450 m (E03) avec la Chapelle-Bâton 1150 m (E02) avec Chez Benest 775 m (E03) avec le Tremble 610 m (E02) avec la Bâcherie
Distance minimale d'un monument historique	2285 m (E01) avec l'église de Champniers (MH1) 1860 m (E05) avec l'église Saint-Pierre de la Chapelle-Bâton (MH 2)	2285 m (E01) avec l'église de Champniers (MH1) 1840 m (E02) avec l'église Saint-Pierre de la Chapelle-Bâton (MH 2)	2285 m (E01) avec l'église de Champniers (MH1) 1840 m (E02) avec l'église Saint-Pierre de la Chapelle-Bâton (MH 2)
Bilan	Avec son étalement horizontal et son nombre important d'éolienne, cette variante manque de lisibilité depuis de nombreux points de vue. En effet, de nombreux chevauchements visuels de rotors au sein du projet et avec ceux du parc de Cerisou gênent l'intégration paysagère du projet éolien.	En raison de son faible nombre d'éolienne, cette variante présente l'implantation la plus lisible et la moins prégnante dans le paysage. L'emprise horizontale de cette variante est relativement faible. Cependant, le gabarit des éoliennes est différent de celui du parc accordé de Cerisou qui est toujours simultanément visible avec le projet, ce qui nuit à son intégration.	En raison de son faible nombre d'éolienne, cette variante présente l'implantation la plus lisible et la moins prégnante dans le paysage. L'emprise horizontale de cette variante est relativement faible. Le gabarit des éoliennes, similaire à celui des éoliennes du parc de Cerisou facilite également l'intégration paysagère du projet.

Les photomontages de comparaison des variantes ainsi que le présent tableau permettent de comparer les différents paramètres et résultats des trois variantes.

Cette démarche de choix de la variante est remise en perspective dans l'étude d'impact au regard des autres enjeux essentiels au projet : énergétique, acoustique, écologique, etc.

Au final, c'est la variante 3 qui a été retenue.

Critère favorable
Critère neutre
Critère défavorable

IMPACTS
PAYSAGERS

PARTIE
3

PARTIE 3. IMPACTS PAYSAGERS

A . ÉTUDE DE VISIBILITÉ DU PROJET ÉOLIEN

La carte illustrée ci-contre met en évidence le lien direct entre la visibilité du projet éolien, la topographie et les boisements.

Des bois et forêt répartis sur l'ensemble de l'aire d'étude réduisent la profondeur des vues, notamment au sein de l'aire d'étude éloignée. De même les ondulations provoquées aux abords des vallées et vallons ferment ponctuellement les vues.

Il faut bien évidemment nuancer ces résultats qui sont théoriques puisque, dans la réalité, s'ajoutent de nombreux filtres visuels supplémentaires (petits boisements, haies, éléments bâtis et/ou micro-relief) qui ne peuvent être pris en compte à cette échelle.

La carte présentée ci-contre est donc l'aire de visibilité théorique maximale du projet éolien.

NB : C'est la hauteur totale des éoliennes (soit 180 m en bout de pale) qui a été retenue pour le calcul de la ZVI (sur cette carte et les suivantes).

